

# DÉCLARATION DE L'AFP QUÉBEC

## Déclaration du conseil d'administration de l'AFP Québec à l'égard de ses membres

Montréal, le 17 mai 2023.

Nous souhaitons aborder une situation récente qui a été portée à notre attention, concernant des allégations préoccupantes survenues dans une autre section de l'AFP au Canada, soit celle du Grand Toronto, et dont les faits ont été rendus publics dernièrement. Les gestes et actes dénoncés mettent en lumière que, même dans le secteur de la bienveillance, nous ne sommes pas à l'abri des gestes reprochables, notamment en matière de racisme envers la communauté noire.

Il est de la plus haute importance pour nous d'être transparents envers nos membres et de prendre des mesures concrètes par respect pour les victimes et de veiller à ce que ce type de situation ne se produise pas pour les membres et les bénévoles de l'AFP Québec.

Nous sommes confiants qu'AFP Global, qui chapeaute l'ensemble de l'association des professionnels en philanthropie (AFP) et représente plus de 30 000 membres dans plus de 240 sections à travers le monde, ainsi que la section du Grand Toronto, sauront prendre rapidement et respectueusement les mesures nécessaires et entamer un dialogue ouvert avec les victimes dans un esprit de réparation. Et ce, au bénéfice de l'ensemble d'un secteur philanthropique canadien plus inclusif et équitable.

À l'AFP Québec, nous prenons cette situation très au sérieux. Nous reconnaissons que nous sommes tous porteurs de biais conscients et inconscients et que le racisme systémique est encore bien présent dans plusieurs sphères de notre société. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons explicitement intégré un pilier dédié exclusivement à la vérité, à la réconciliation (VR), à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accès (IDEA) dans notre récente planification stratégique, qui sera rendue publique dans les prochains jours sur notre site.

Nous sommes conscients que nous avons encore beaucoup à faire en matière de vérité et de réconciliation ainsi que d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accès. Nous adoptons une posture d'apprentissage, d'ouverture et d'action afin que chaque personne se sente non seulement la bienvenue au sein de notre communauté philanthropique québécoise, mais qu'elle s'y sente également pleinement intégrée en tant que membre à part entière.

Dans cette optique, nous avons déjà mis en place une série de mesures et poursuivrons en ce sens, sans relâche :

- Politique de protection des personnes dénonciatrices : Nous souhaitons que toute irrégularité soit soulevée et garantissons la protection des personnes dénonciatrices dans ce processus.
- Politique de traitement des plaintes : L'AFP Québec a souhaité formaliser et rendre son processus de traitement des plaintes transparent pour le bénéfice de ses membres. Ce dernier est présentement en révision légale et sera rendu public prochainement.
- Code de déontologie : Nous nous assurons en continu d'appliquer notre code de déontologie et tout particulièrement son article 1 (*Les membres ne doivent participer à aucune activité susceptible de nuire à leur organisme, à leurs clients ou à leur profession ni jeter sciemment le discrédit sur la profession*).

- Code de conduite : Au-delà de l'aspect déontologique, l'AFP Québec a souhaité aller plus loin et s'est dotée d'un code de conduite lors de sa plus récente séance du conseil d'administration. Ce dernier est présentement en révision légale et sera rendu public prochainement.
- Pilier stratégique dédié à la VR et IDEA : nous avons sciemment déployé une planification stratégique qui met l'emphase sur les gestes que nous pouvons poser en matière de vérité et de réconciliation, ainsi qu'en inclusion, diversité, équité et accès. Nous rendrons disponible notre planification stratégique adoptée d'ici quelques jours.
- Reconnaissance du territoire : Nous savons qu'il s'agit que d'une première étape, mais nous sommes pleinement conscients que nous exerçons sur de nombreux territoires non-cédés et que nous avons un devoir de mémoire, d'éducation et de dialogues avec les différentes communautés autochtones.

Mais ces quelques gestes et actions ne sauraient être suffisants. Ainsi, nous souhaitons nous engager dans une démarche continue qui consistera en :

- Renforcement de la sensibilisation et de la formation : Nous mettrons en place des programmes de sensibilisation et de formation pour tous nos membres du conseil d'administration, afin de mieux comprendre les problèmes de racisme, de préjugés inconscients et de discrimination. Nous encouragerons également la mise en place pour l'ensemble des membres d'ateliers et de sessions d'éducation traitant de vérité et de réconciliation, ainsi que d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accès.
- Création d'un environnement inclusif : Nous nous efforcerons de créer un environnement où chaque voix est entendue et respectée. Nous favoriserons activement la participation de personnes issues de communautés marginalisées et minoritaires dans nos initiatives, nos événements et nos prises de décision. Nous veillerons à ce que nos politiques et nos processus internes soient équitables et non discriminatoires.
- Écoute active et réparation : Nous mettrons en place des mécanismes d'écoute active pour les victimes de discrimination et de racisme. Nous veillerons à ce que leurs préoccupations soient entendues, respectées et traitées de manière appropriée. Nous encouragerons le dialogue ouvert et la transparence dans le processus de résolution des problèmes, tout en respectant la confidentialité des personnes concernées. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les victimes pour identifier les mesures de réparation nécessaires, en accordant une attention particulière à leurs besoins et à leur bien-être.
- Responsabilité et reddition de comptes : Nous serons transparents quant à nos actions et à nos progrès dans la promotion de la vérité et de la réconciliation et de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accès. Nous mettrons en place des mesures de suivi afin d'évaluer nos avancées et de rendre compte régulièrement de nos résultats à nos membres. Nous assumerons la responsabilité de nos erreurs et nous engagerons à apporter les corrections nécessaires pour garantir un environnement sûr et inclusif au sein de l'AFP Québec. De plus, nous rendrons publiques nos politiques sur notre site Web pour plus de transparence à l'égard de nos membres.
- Mobilisation des membres : Nous appelons tous nos membres à s'engager activement dans cette démarche. Nous encourageons la participation de chacun à nos initiatives, à nos groupes de travail et à nos comités axés sur ces questions. Ensemble, nous pourrions façonner une communauté philanthropique québécoise plus juste, inclusive et respectueuse de tous.

De plus, en tant que président du conseil d'administration de l'AFP Québec, je m'engage personnellement à faire tout mon possible pour créer un environnement philanthropique où chaque individu est valorisé, respecté et inclus. Je serai à l'écoute de vos préoccupations, de vos idées et de vos suggestions, car chaque voix compte dans cette démarche de transformation positive et durable.

À l'AFP Québec, nous croyons fermement que l'engagement individuel et la responsabilité collective sont des piliers tout aussi cruciaux que nos plans d'action concrets pour faire avancer les choses. Alors que nous nous attaquons aux défis qui se dressent devant nous, il est essentiel que chacun d'entre nous reconnaisse son rôle dans le changement que nous cherchons à accomplir.

Nous devons être prêts à remettre en question nos propres perspectives, à écouter activement les opinions divergentes et à faire preuve d'empathie envers les expériences des autres. Cela signifie que nous devons avoir le courage d'entamer des conversations difficiles, d'aborder des sujets sensibles et de reconnaître nos propres privilèges et préjugés. Cependant, il ne suffit pas seulement de parler, nous devons aussi agir. Chaque individu doit assumer sa part de responsabilité et être prêt à contribuer activement au changement.

Merci de votre confiance et de votre soutien continu. Ensemble, nous bâtissons, dans le respect de tout un chacun, une communauté philanthropique québécoise et canadienne forte et inclusive.

Cordialement,



**Daniel H. Lanteigne, ASC, C.Dir., CFRE, CRHA** (pronoms : il/lui)

Président du conseil d'administration, AFP Québec

Vice-président, talent, stratégie et impact, BNP Performance philanthropique  
presidence@afpquebec.ca

*L'AFP Québec reconnaît la nature autochtone des nombreux territoires de l'Île de la Tortue, où nous travaillons et où nous résidons. Ces territoires constituent le territoire de nombreux Peuples autochtones qui y ont vécu depuis des dizaines de milliers d'années, et qui y vivent encore aujourd'hui. En tant qu'organisation œuvrant au cœur d'un secteur centré sur la réduction et l'élimination des iniquités et sur les communautés vulnérables, nous pensons qu'il est crucial de connaître les conséquences passées et actuelles du colonialisme. Reconnaissons également que les défis systémiques auxquels font face les peuples autochtones ne sont pas limités au passé et sont encore bien présents aujourd'hui. En tant que réfugiés, colons, immigrants, et leurs descendants, et en tant que visiteurs, notre rôle à tous est de s'éduquer et d'en apprendre davantage sur nos territoires locaux non-cédés ou cédés par un traité et son histoire. Ensemble, en tant qu'organisation et sur une base individuelle, nous continuerons à travailler sur ce que cela signifie pour nous de lutter pour la décolonisation, tout en continuant à agir sur les recommandations de la commission Vérité et réconciliation et en espérant, sincèrement, un avenir plus juste, ensemble.*